



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA
Mercredi 30 septembre 2026 A 18 H à la salle des fêtes d'Abriès

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 Aout 2026.
3. Information au Conseil Municipal sur la démission d'une conseillère municipale et l'installation d'un conseiller municipal (suivant de liste).
4. Décision de principe pour la vente d'une partie du domaine public non cadastré au hameau de l'Echalp.
5. Approbation du rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable (RPQS) 2025.
6. Convention « Acte » avec l'AFP D'ABRIES et avec l'AFP DU VISO (transmission des documents budgétaires au contrôle de légalité).
7. Délibération relative à l'échange de parcelles avec les consorts RIEGER.
8. Questions diverses.

A Abriès-Ristolas, le 23/09/2026, pour affichage,
Le Maire,
Charles LACROIX